

Votants :

Délibération n° B09\_06\_2022\_01 à n° B09\_06\_2022\_02 : 26  
Délibération n° B09\_06\_2022\_03 : 25  
Délibération n° B09\_06\_2022\_04 à n° B09\_06\_2022\_06 : 27

Convocation du Bureau communautaire : 2 juin 2022  
Affichage du compte-rendu sommaire : 16 juin 2022  
Mise en ligne sur le site internet : 16 juin 2022

Président de séance : Monsieur MICHELET Fabrice

Le quorum étant atteint, Monsieur le président déclare les travaux ouverts à 18 h 00 et énumère les pouvoirs.

**AFFAIRES GENERALES**

Délibération n° B09\_06\_2022\_01

**Bureau communautaire du 5 mai 2022 - Approbation du procès-verbal (annexe)**

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau communautaire du 5 mai 2022

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le procès-verbal du bureau communautaire du 5 mai 2022.

**EDUCATION - ENFANCE JEUNESSE**

Délibération n° B09\_06\_2022\_02

**Tarifs des Accueils Collectifs des Mineurs (ACM) 3-17 ans de la communauté de communes Mellois en Poitou (annexes)**

Annexe(s) :

- ANNEXE 1: Grille tarifaire ACM 3-12 ANS à compter du 8 juillet 2022
- ANNEXE 2: Tarifs CAF séjours ACM 3-17 ans à compter du 8 juillet 2022
- ANNEXE 3: Tarifs MSA séjours ACM 3-17 ans à compter du 8 juillet 2022

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER les grilles tarifaires des Accueils Collectifs de Mineurs 3-17 ans, telle qu'annexées, applicables à compter du 08/07/2022.

**ANIMATION DU TERRITOIRE**

Délibération n° B09\_06\_2022\_03

**Associations culturelles, sportives et autres - Attribution des subventions**

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER l'attribution des subventions telles que présentées.

**CYCLE DE L'EAU**

Délibération n° B09\_06\_2022\_04

**Avenant n°1 au lot n°1 "secteur Nord-Sud-Ouest" de l'accord-cadre à bons de commande relatif à la création de branchements individuels et interventions ponctuelles sur le réseau d'assainissement collectif (marché n°202018) (annexe)**

Annexe(s) :

- Avenant n°1 lot n°1 MP n°202018

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°1 "secteur Nord-Sud-Ouest" de l'accord-cadre à bons de commande relatif à la création de branchements individuels et interventions ponctuelles sur le réseau d'assainissement collectif (marché n°202018).

## SYSTEMES D'INFORMATION

Délibération n° B09\_06\_2022\_05

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'hébergement, la maintenance, et les prestations complémentaires associées à l'utilisation du logiciel métier Y-Assainissement de la société YPRESIA (annexe)

Annexe(s):

- Convention constitutive du groupement de commandes

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le président à signer la convention jointe en annexe.

## RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Délibération n° B09\_06\_2022\_06

Adhésion au service mobilités et évolution professionnelle du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres (CDG79) (annexe)

Annexe(s):

- Convention adhésion service MEP

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER l'adhésion au Service Mobilité et Evolution Professionnelle du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres,
- AUTORISER le Président ou son représentant à signer la présente convention d'adhésion,
- INSCRIRE les crédits nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération aux budgets des exercices concernés (150 euros pour deux ans).

## QUESTIONS DIVERSES

### Agenda des réunions

- Jeudi 23 juin 2022 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Villefollet
- Jeudi 30 juin 2022 – Conseil communautaire – Salle des fêtes à Celles-sur-Belle
- Jeudi 7 juillet 2022 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) à Melle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Certifie l'affichage  
du compte rendu des délibérations du Bureau communautaire  
le juin 13, 2022.

Le président

Fabrice MICHELET

